ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

paiement

Question écrite n° 58388

Texte de la question

M. Bernard Outin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les modifications intervenues dans le mode de règlement de la TVA pour les petites et moyennes entreprises. Ce règlement, aujourd'hui, est uniquement possible par virement bancaire. Pour un problème bancaire relatif aux jours de valeur, les entreprises se voient réclamer des pénalités de 5 % par jour pour un différé de 24 heures dû à la banque. Les recettes des impôts, conscientes du problème, n'accordent un dégrèvement qu'à titre exceptionnel. Aussi il lui demande s'il envisage de prendre des mesures qui remédient à cette situation pénalisante.

Données clés

Auteur : M. Bernard Outin
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 58388
Rubrique : Tva
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1186